Reconduire ou abandonner ? Deux actions de Noël de La Toupie

En octobre, Nadia Ferreira, gérante de La Toupie, magasin de jouets de Salon-de-Provence, prépare les fêtes de fin d'année. Elle veut d'abord décider quelles actions de Noël 2025 reconduire : un après-midi « Jeux de société en famille » animé avec un éditeur et un catalogue de Noël distribué dans les boîtes aux lettres (documents 1 et 2). Vous calculez le résultat de chaque action, puis vous l'aidez à rédiger sa décision.

Document 1 : l'après-midi « Jeux de société en famille » (samedi 15 novembre 2025)

Élément	Donnée
Chiffre d'affaires du rayon jeux de société ce samedi	3 260 € HT
Chiffre d'affaires moyen du rayon les quatre samedis précédents (témoin)	1 480 € HT
Coûts de l'animation (animateurs, goûter, jeux ouverts pour les démonstrations)	520 € HT
Participation de l'éditeur aux coûts	200 € HT
Taux de marque du rayon	38 %

Document 2 : le catalogue de Noël (12 000 exemplaires, du 1er au 15 décembre 2025)

Élément	Donnée
Chiffre d'affaires du magasin pendant la quinzaine	72 000 € HT
Chiffre d'affaires de la même quinzaine de 2024, sans catalogue	61 500 € HT
Évolution des ventes du magasin de janvier à novembre 2025, hors actions	+ 4 %
Coût du catalogue (création, impression, distribution)	3 000 € HT
Bons utilisés : un jeu de cartes offert dès 40 € d'achat	420 bons ; coût d'achat d'un jeu : 2,50 € HT
Taux de marque moyen du magasin	36 %
Retombées indirectes relevées	très peu de nouveaux clients selon le fichier ; aucune autre retombée notable

Annexe 1 (arrondir les montants à deux décimales et les pourcentages à une décimale ; indiquer le signe – d'un résultat négatif)

Question	Réponse
Après-midi jeux : chiffre d'affaires supplémentaire (€)	
Après-midi jeux : coût net (€)	
Après-midi jeux : résultat (€)	
Après-midi jeux : retour sur investissement (%)	
Catalogue : chiffre d'affaires témoin corrigé de la tendance (€)	
Catalogue : coût total (€)	
Catalogue : résultat (€)	
Catalogue : chiffre d'affaires supplémentaire nécessaire pour couvrir son coût (€)	

Questions d'analyse

Pourquoi juger le catalogue par rapport à la même quinzaine de 2024 corrigée de + 4 %, plutôt que par rapport à la quinzaine précédente ?

☐ Parce qu'un témoin doit dater de l'année précédente pour être fiable : la quinzaine précédente, trop récente, ne mesure pas l'évolution du magasin sur un an
☐ Parce que la correction de + 4 % augmente le chiffre d'affaires supplémentaire attribué au catalogue (10 500 € au lieu de 8 040 €) : sans elle, l'action serait sous-estimée
☐ Parce que les ventes de jouets dépendent fortement de la saison : seule la même quinzaine de l'année précédente est comparable, et la correction retire la croissance que le magasin aurait connue sans catalogue

Justification :

Quelle décision Nadia doit-elle inscrire dans son compte rendu ?

☐ Reconduire l'après-midi jeux (résultat positif, ROI de 111,4 %) et abandonner le catalogue sous sa forme actuelle (résultat négatif sans retombées qui le justifient)
☐ Reconduire les deux actions, puisque leur chiffre d'affaires supplémentaire (1 780 € et 8 040 €) dépasse leur coût (320 € et 4 050 €)
☐ Abandonner l'après-midi jeux, qui n'apporte que 1 780 € de chiffre d'affaires supplémentaire, et reconduire le catalogue (8 040 €, ROI de 98,5 %)

Justification :